



PRIX
DES MÉMOIRES ET THÈSES
2021

Madame, Monsieur,

L'Anacofi a créé un prix récompensant les meilleurs mémoires et thèses dont les thèmes relèvent de nos métiers.

Nous avons souhaité associer le plus grand nombre d'établissements d'enseignement et d'étudiants pour valoriser, encourager et soutenir leurs efforts de recherches sur tous les sujets qui font le quotidien de la gestion de patrimoine.

Nous espérons que cette initiative rencontrera un accueil chaleureux auprès de vous et que de nombreux candidats s'inscriront à cette compétition récompensée par plusieurs prix par catégorie.

Le jury composé de personnalités, reconnues comme expertes dans tous les sujets relevant de vos travaux, se fera un plaisir de partager les thèses et mémoires, qui n'en doutons pas seront très concurrentiels.

Une nouvelle initiative de l'Anacofi pour rapprocher le monde de l'enseignement de celui de la pratique de notre profession.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements que vous estimeriez utiles.

*Georges NEMES
Président du Jury*

DE QUOI S'AGIT- IL ?

L'ANACOFI souhaite récompenser les meilleurs mémoires et thèses produits par des étudiants en formation initiale ou non dans nos Ecoles ou Universités partenaires.

Les primés seront invités à recevoir leur prix lors d'une cérémonie prévue pendant notre Université d'été le 2 Septembre 2021 ou notre Grand Débat de mi-décembre, en fonction de la situation sanitaire.

Ils bénéficieront également du relais de nos médias, d'une publication de leurs travaux primés sur notre site et d'invitations à participer à certains événements publics ou privés de la gestion de patrimoine auxquels l'ANACOFI est associée. Un « parrainage » temporaire sera mis en place pour ceux qui le souhaitent, afin de promouvoir leurs projets.

Ne peuvent concourir que les mémoires et thèses de Master 2 ou de Doctorat.

3 catégories pour concourir :

- Gestion de Patrimoine ;
- Conseil en Finance et Développement d'Entreprise ;
- Environnemental, Social et Bonne Gouvernance.

Seront remis : 1 Grand Prix (inter-catégoriel) et 1 ou 2 niveaux de Prix par catégorie.

DÉPOSER UNE CANDIDATURE :

2 dossiers mémoires ou thèses par Ecole ou Université partenaire.

Pas de sujet imposé par l'ANACOFI.

Les mémoires et thèses qui peuvent concourir sont ceux et celles qui ont fait l'objet d'une évaluation de l'Ecole ou Université en 2020 et 2021.

A adresser en format digital à e.labrousse@anacofi.asso.fr

Date de dépôt : au plus tard le 2 Aout 2021, accompagné d'une lettre de motivation qui fasse état de ce que le candidat attend de ce prix et de son souhait de carrière dans les 4 à 5 années à venir et d'un mail de parrainage par le correspondant ANACOFI de l'établissement.

LE JURY 2021 :

Georges NEMES - *Président du Jury*

Guy COHEN

Patrick GALTIER

Jean-Louis PICOLLO

Nebojsa SRECKOVIC

Guillaume LUCCHINI

David CHARLET

Philippe LOIZELET

Céline MAHINC

Catherine ORLHAC

Nicolas ESPLAN

Emmanuel LABROUSSE - *Chargé relations Ecoles/Universités*

Geneviève LHOMME

CRITÈRES D'ÉVALUATION :

Originalité / Actualité

Profondeur de l'analyse

Profondeur de l'information

Construction, plan et style

PARTENAIRES DU PRIX :



LES ÉCOLES ET UNIVERSITÉS PARTENAIRES DONT LES ÉLÈVES PEUVENT CONCOURIR :

LES ECOLES



AUREP



EDHEC Business School



ESA



HEC



IAE Caen



IAE Nice



IEPA



IHEDREA



IMSI Paris



ISC Paris



JURISCAMPUS



SKEMA VINCI



ÉCOLE DES CADRES
d'Assurance de
Nouvelle Calédonie

LES UNIVERSITÉS



Université
Lyon 3



Université
Paris 1 Sorbonne



Université
Paris Dauphine



Université
St Denis Réunion



Université
Toulouse Capitole



Université Le Mans